

Chef de service des relations sociales et conditions de travail

Reference : 1136-10-0283/2023 du 1^{er} mai 2023

Employeur : Centre Hospitalier Territorial

Copie/Remise : (direct)

Date de dernière mise à jour pour le recrutement sur titre : 1/1

Date à partir de : 1^{er} mai 2023



Direction : Direction des Ressources Humaines

Lieu de travail : Médiopôle Santé

Date de dépôt de l'affaire : vendredi 1^{er} mai 2023

Date limite de candidature : vendredi 21 mars 2023

Détails de l'affaire : Service des relations sociales et Conditions de travail

Objet (MSP) : Responsabilité de la gestion des risques professionnels

Motifs :

Sous l'autorité directe du Directeur adjoint des Ressources Humaines du CHT Centre Hospitalier, le Chef de Service sera chargé des relations sociales et des conditions de travail de l'Établissement.

Activités principales

- la mise en œuvre et le suivi de la politique sociale et la politique d'amélioration des conditions de travail,
- la qualité du climat social et le dialogue social en accordant un rôle de médiation avec les interlocuteurs sociaux et les collaborateurs,
- Mettre en œuvre la politique et législative (de gouvernement en cohérence avec la politique de l'Établissement) sur l'éthique et l'efficacité de ses analyses (pratiques, ainsi que ses présentations dans le respect des droits des collaborateurs),
- être force de proposition en interne afin d'adapter les règles actuelles et nouvelles dans les pratiques de l'Établissement,
- Assurer la bonne représentation de la CHT dans les différents instances représentatives du personnel et dans les comités des droits individuels,
- Gérer les relations avec les instances administratives et judiciaires liées à la prévention dans le travail (prévenir du travail, par exemple).

Champ d'action

- Le service est en charge de l'ensemble de la problématique des relations sociales ainsi que de la gestion et de la mise en œuvre de la politique institutionnelle relative aux conditions de travail. Le service est aussi responsable de l'organisation des instances sociales de CHT (CST, CE, CSE),
- Le service est en charge de dialogue social. Un dialogue social de qualité impose une transparence, une réactivité et une communication importante de l'ensemble de la Direction des Ressources Humaines. Ce service, en particulier son chef de service est le premier interlocuteur des représentants du personnel et est en charge de la préparation et de la coordination des réponses à donner aux organisations syndicales. Il suit également les questions relatives au climat social de la politique RH sur CHT.
- Le service anime la politique RH relative à l'amélioration des conditions de travail et à la qualité de vie au travail. Le chef de service participe à la coordination de l'ensemble des acteurs qui concourent à l'amélioration des conditions de travail.

Organisation

Ce service est en interaction constante avec de nombreux acteurs internes (syndicats, responsabilité de la prévention, médecine du travail, cadres et chefs de service) et avec les autres chefs de service de la CHT.